

COLOMBIE



Environnement opérationnel

Contexte

Les déplacements internes demeurent une grave préoccupation humanitaire en Colombie, qui comptait près de 3,4 millions de personnes officiellement enregistrées comme déplacées à l'intérieur du pays à la mi-2010. Leur nombre a augmenté par suite du conflit prolongé qui oppose le Gouvernement à plusieurs organisations de guérilla, ainsi que du fait de l'apparition de nouveaux groupes armés clandestins et du crime organisé. Le niveau de risque et de vulnérabilité des déplacés internes reste élevé en raison de la précarité de leurs conditions de vie, de l'absence de solutions durables et des menaces et meurtres sélectifs, en particulier liés à la question de la restitution des terres.

En général, la sécurité s'est améliorée dans les zones à forte densité démographique des régions montagneuses, mais la situation s'est détériorée dans les zones moins peuplées, en particulier dans les régions côtières et frontalières. La plupart des déplacés internes viennent de zones rurales, mais les déplacements urbains augmentent aussi. Le sort des populations afro-colombiennes et autochtones, qui ont été touchées de manière disproportionnée par les déplacements, le recrutement forcé et la violence sexuelle et sexiste, est particulièrement préoccupant.

Les élections présidentielles, qui ont eu lieu en juin, ont dominé le débat politique en 2010. Le nouveau Gouvernement a annoncé qu'il donnera la priorité à la question foncière en rapport avec les déplacements. Beaucoup d'observateurs y voient une nouvelle occasion de trouver des solutions pour les déplacés internes.

Chiffres prévisionnels pour la Colombie

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JANVIER 2011		DÉCEMBRE 2011	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Divers pays	210	80	220	110
Demandeurs d'asile	Divers pays	120	120	130	130
Réfugiés rapatriés	Colombie	20	20	30	30
Déplacés internes	Colombie	3 484 000	575 000	3 664 000	600 000
Total		3 484 350	575 220	3 664 380	600 270



Les communautés afro-colombiennes qui vivent sur la côte de Buenaventura risquent d'être déplacées car elles se retrouvent au milieu d'une guerre entre divers groupes armés.

HCR/B. HEGER

Enfin, un nombre stable de Colombiens continuent de demander la protection internationale hors du pays, avec maintenant plus de 115 000 réfugiés et demandeurs d'asile dans la région. À cet égard, le nouveau Gouvernement a réagi rapidement pour rétablir ses liens avec les pays voisins après une période de relations tendues. Entretemps, la Colombie assume ses obligations internationales de protection des réfugiés reconnus. Un nouveau décret, adopté en novembre 2009, a amélioré les procédures de détermination du statut de réfugié, même si les difficultés qui découlent des mouvements migratoires mixtes se multiplient.

● Besoins

La réponse du Gouvernement à la question du déplacement s'est améliorée ces dernières années. Les principaux progrès comprennent une augmentation substantielle des ressources allouées aux activités liées au déplacement (plus d'un milliard de dollars E.-U. en 2010) et la révision des stratégies dans les secteurs clés des terres, du logement et de la création de revenus.

Néanmoins, d'importantes lacunes subsistent dans la mise en œuvre, particulièrement en ce qui concerne les institutions locales, en raison du manque de financement ou de capacités techniques. La principale tâche reste d'assurer la protection, compte tenu des conditions de sécurité et de la vulnérabilité particulière des personnes relevant de la compétence du HCR. Il sera encore difficile de trouver des solutions durables, puisque la mise en œuvre d'une stratégie globale pour apporter des solutions viables a pris du retard.

| Stratégie et activités en 2011 |

En 2011, le Haut Commissariat se concentrera sur les priorités stratégiques suivantes :

- **Prévention** : le HCR s'efforcera d'agir sur les conditions qui créent les déplacements, notamment le recrutement forcé, en particulier d'enfants ; le manque de respect du droit international humanitaire ; la présence de groupes armés clandestins au sein des communautés ; et les conflits pour le contrôle du territoire. En même temps, le droit de chercher

Objectifs et cibles prioritaires

Un environnement de protection favorable

- Les politiques sur les déplacements forcés permettent une meilleure protection.
 - ↪ Les politiques, les plans d'action et les mécanismes de suivi ou d'évaluation sont mieux conçus.
- Le cadre administratif national facilite une meilleure protection.
 - ↪ La transparence sur la responsabilité institutionnelle et l'allocation de ressources est relevée.
- La prévention des déplacements est renforcée.
 - ↪ Les risques sont identifiés et des systèmes d'alerte précoce sont mis en place.

Des procédures de protection équitables

- Les conditions d'accueil sont améliorées.
 - ↪ Le nombre de municipalités dotées de centres d'accueil ou avec la capacité d'en créer un augmente.
- L'accès aux procédures d'asile s'élargit
 - ↪ Les critères pour garantir l'accès aux procédures de détermination du statut sont mieux définis.
- Le potentiel d'intégration locale est réalisé.
 - ↪ Le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile à même de s'intégrer localement s'accroît.

Solutions durables

- La stratégie relative aux solutions durables est renforcée.
 - ↪ Les politiques, les plans d'actions et les mécanismes de suivi ou d'évaluation sont mieux conçus en ce qui concerne les solutions.
- Les activités de réadaptation et de réintégration deviennent plus durables.
 - ↪ La reconnaissance des droits des déplacés internes s'améliore au niveau national.

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Bureau du Contrôleur général
Consejería Presidencial para la Equidad de la Mujer
Cour constitutionnelle
Instituto Colombiano de Bienestar Familiar
Instituto Colombiano de Desarrollo Rural
Ministères de la protection sociale ; de l'agriculture ; de l'intérieur et de la justice ; de l'éducation ; et des affaires étrangères
Forces armées nationales
Bureau national de l'état civil
Bureau de l'Ombudsman
Agence présidentielle pour l'action sociale et la coopération internationale (Acción Social)
Bureau du Procureur général
Programa Presidencial Colombia Joven
Autorités régionales et municipalités

ONG :

Action contre la faim
Asociación Tierra y Esperanza
Casa de la Mujer
Centro de Estudios Regionales del Pacifico
Consultoría para los Derechos Humanos y el Desplazamiento
Corporación Desarrollo y Paz del Magdalena Medio
Corporación Infancia y Desarrollo
Corporación Opción Legal
Corporación para la Investigación y el Desarrollo de la Democracia
Corporación Retoños
Corporación Siempre Viva
Diakonie Katastrophenhilfe
Fundación compartir
Instituto Latinoamericano de Servicios Legales Alternativos
Mujer y Futuro
Organización indígena de Antioquia
Organización Nacional de Indígenas de Colombia
Secretariado Nacional de Pastoral Social
Solidaridad Internacional

Autres :

Universidad de los Andes
Universidad Javeriana
Universidad Nacional

Partenaires opérationnels

ONG :

Conseil norvégien pour les réfugiés

Autres :

CICR
OIM
FAO
OCHA
HCDH
OPS
PNUD
ONUSIDA
FNUAP
UNICEF
UNIFEM
PAM

une protection dans un autre lieu à l'intérieur de la Colombie ou dans un autre pays ne sera pas limité.

- **Protection :** l'Organisation continuera de se concentrer sur la coordination entre les actions des institutions étatiques à tous les niveaux et sur une réponse concrète et directe aux besoins communautaires et individuels, en particulier de ceux qui sont menacés en raison des conflits sur les terres. Le HCR s'efforcera de protéger la propriété des déplacés internes et des personnes à risque par le biais de l'Initiative foncière et il continuera de promouvoir la « protection par la présence » dans toute la zone qu'il couvre, avec la présence physique de personnel dans les endroits les plus isolés et les contextes les plus tendus, utilisée comme outil de protection.

- **Solutions durables :** le HCR collaborera plus étroitement avec des communautés choisies sur le retour, l'intégration locale et la réinstallation, dans le but d'identifier les facteurs qui peuvent les mener à la réussite. Dans certains cas, le HCR jouera un rôle catalytique pour réunir les parties intéressées afin de promouvoir une approche globale et faciliter la transition vers des initiatives en matière de développement gérées par les autorités locales, les institutions de développement et les communautés concernées.

Le HCR continuera de se concentrer sur la mise en œuvre des politiques publiques relatives aux déplacements forcés à l'échelon local ; la participation active de tous les membres de la communauté ; la protection de groupes, tels que les communautés afro-colombiennes ou autochtones ; et la réponse aux besoins

spécifiques de protection des enfants et des jeunes, des femmes et des hommes, et des personnes âgées.

● *Contraintes*

Les changements dans la nature du conflit, notamment ses liens avec les activités criminelles et le trafic de stupéfiants, et la prolifération de divers groupes armés, continuent de susciter des inquiétudes pour la protection des personnes déplacées, notamment des adolescents, filles ou garçons, et pour le maintien de l'espace humanitaire dans certaines régions du pays.

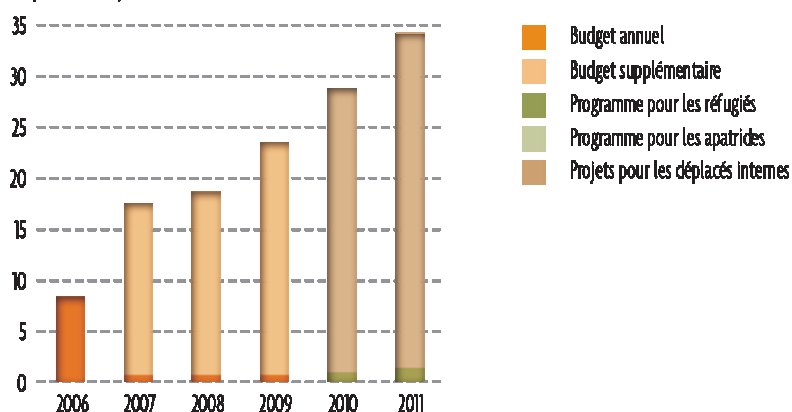
Organisation et mise en œuvre

● *Coordination*

La mise en œuvre de la stratégie du HCR dépend fortement de partenariats avec des institutions colombiennes, comme *Acción Social*, le principal partenaire gouvernemental du HCR, les ministères, les organismes et les administrations régionales et locales. D'autre part, les relations avec les personnes déplacées et les groupes communautaires, particulièrement ceux qui comprennent des femmes et des jeunes, et les organisations afro-colombiennes et autochtones, comme l'*Organización Nacional de Indígenas de Colombia*, sont de première importance. Enfin, le HCR entretient une étroite collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies dans le cadre de l'équipe des Nations Unies en Colombie, un certain nombre de programmes thématiques, et des ONG nationales et internationales. En particulier, le HCR dirige conjointement avec le Conseil norvégien pour les réfugiés le groupe thématique interinstitutions pour la protection.

Budget du HCR en Colombie 2006 – 2011

Millions (dollars E-U.)



Informations financières

Ces dernières années, les opérations du HCR en Colombie ont reçu un plus grand soutien de la part de la

communauté internationale. En 2011, les besoins financiers demeureront conformes à ceux de l'année précédente. Le HCR s'efforcera d'approfondir son réseau de protection.

Présence du HCR en 2011

□ Nombre de bureaux	14
□ Effectifs totaux	169
Internationaux	17
Nationaux	93
JEA	4
VNU	49
Autres	6

Budget 2011 pour la Colombie (dollars E.-U.)

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Environnement de protection favorable			
Instruments régionaux et internationaux	0	199 925	199 925
Cadre juridique national	80 961	990 023	1 070 984
Cadre administratif national	80 963	1 393 221	1 474 184
Politique en matière de déplacements forcés	0	1 687 987	1 687 987
Politiques de migrations nationales et régionales	80 963	0	80 963
Prévention du déplacement	0	3 515 417	3 515 417
Coopération avec les partenaires	117 809	748 288	866 096
Politiques de développement national	0	199 925	199 925
Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge	0	412 176	412 176
Accès au territoire	44 117	0	44 117
Gestion des urgences	0	490 291	490 291
Sous-total	404 814	9 637 252	10 042 066
Procédures de protection équitables			
Conditions d'accueil	91 056	474 673	565 729
Enregistrement et établissement de profils	44 117	521 503	565 619
Accès aux procédures d'asile	44 117	139 782	183 898
Définitions du réfugié et de l'apatride	44 117	396 360	440 477
Détermination de statut juste et efficace	44 117	527 008	571 124
Documents d'état civil	0	372 742	372 742
Sous-total	267 523	2 432 068	2 699 591
Protection contre la violence et l'exploitation			
Effets du conflit armé	0	551 660	551 660
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	0	479 151	479 151
Protection des enfants	0	171 825	171 825
Accès aux solutions juridiques	0	485 936	485 936
Sous-total	0	1 688 572	1 688 572
Besoins élémentaires et services essentiels			
Soins de santé primaire	61 097	0	61 097
VIH et sida	61 097	360 967	422 064
Éducation	61 097	445 939	507 036
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	61 097	191 021	252 118
Sous-total	244 388	997 927	1 242 316

Conséquences d'un manque de financement de l'ordre de 20 à 40 pour cent

- La stratégie de prévention et de « protection par la présence » du HCR sera restreinte, le nombre de missions sur le terrain diminuera et ses capacités opérationnelles seront réduites.
- Quelque 20 districts parmi les 80 les plus touchés par les déplacements ne pourront pas bénéficier de la présence du HCR et de ses projets.
- Les capacités opérationnelles des nouveaux bureaux sur le terrain à Buenaventura et San José del Guaviare seront réduites avec un impact négatif sur les relations avec les institutions et les communautés locales.
- Entre 10 et 15 des projets de protection pratiques ne seront pas mis en œuvre.
- Deux internats ne seront pas reconstruits.
- Le nombre de communautés sélectionnées pour surveiller les processus de retour, d'intégration locale et de réinstallation sera réduit.

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Autogestion et participation communautaires			
Évaluation participative et mobilisation communautaire	0	1 040 051	1 040 051
Autogestion de la communauté et représentation équitable	0	2 694 746	2 694 746
Autosuffisance et moyens d'existence	235 208	0	235 208
Sous-total	235 208	3 734 797	3 970 005
Solutions durables			
Stratégie de solutions durables	73 528	943 458	1 016 986
Retour volontaire	0	1 804 431	1 804 431
Appui à la réhabilitation et à la réintégration	0	2 256 188	2 256 188
Appui à l'intégration sur place	98 609	1 612 209	1 710 818
Réinstallation des déplacés internes ailleurs dans le pays	0	1 613 678	1 613 678
Réduction des cas d'apatridie	73 528	0	73 528
Sous-total	245 665	8 229 965	8 475 630
Relations extérieures			
Relations avec les donateurs	0	151 911	151 911
Mobilisation des ressources	0	165 282	165 282
Information publique	0	421 505	421 505
Sous-total	0	738 699	738 699
Logistique et appui aux opérations			
Chaîne d'approvisionnement et logistique	0	3 599 482	3 599 482
Gestion de programme, coordination et appui	0	1 683 480	1 683 480
Sous-total	0	5 282 962	5 282 962
Total	1 397 596	32 742 242	34 139 838

	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 4	TOTAL
Budget 2010 révisé	957 302	59 852	27 476 204	28 493 358